Association of the Councils of State and Supreme Administrative Jurisdictions of the European Union i.n.p.a.

Association des Conseils d'Etat et des Juridictions administratives suprêmes de l'Union européenne a.i.s.b.l.

ACA-Europe

NACZELNY SĄD ADMINISTRACYJNY

En collaboration avec la Cour administrative suprême de Pologne

Et l'appui du groupe de travail « Accès à la jurisprudence nationale» du Conseil de l'Union européenne

L'identifiant européen de la jurisprudence (ECLI) et les métadonnées : harmonisation du référencement de la jurisprudence dans le cadre de l'Union européenne

Questionnaire

VARSOVIE
30 septembre 2011
(interprétation simultanée Français/Anglais/Polonais)

Séminaire organisé avec le soutien de la Commission européenne

Europa

Etat Membre : Luxembourg

Cour : Cour administrative du Grand-Duché de Luxembourg

Nom : SPIELMANN

Prénom : Lynn

Fonction : Conseiller à la Cour administrative

Adresse de courriel : lynn.spielmann@ja.etat.lu

1. Connaissez-vous le système ECLI ? Si oui, comment en avez-vous entendu parler ?

Non, mais je viens de prendre connaissance des conclusions du Conseil du 29 avril 2011 en raison du présent séminaire.

2. Après avoir lu le texte des Conclusions du Conseil, y a-t-il des éléments que vous ne comprenez pas ou pour lesquels vous souhaiteriez davantage d'information ? Si oui, merci de préciser.

Non, pas pour le moment.

3. Y a-t-il des obstacles à l'implémentation d'un tel système dans votre Cour (ou dans les cours de votre Etat Membre) ?
Techniques ? Autres ? Merci de préciser.

A mon avis, il convient de transformer la structure du système informatique des juridictions administratives.

4. Quelles adaptations sont nécessaires dans votre Cour (ou dans les cours de votre Etat Membre) pour y implémenter le système ECLI ?

Renseignements pris, il faudrait l'installation de programmes spécifiques pour assortir les documents sélectionnés aux métadonnées requises et les mettre en ligne.

5. Quelles métadonnées (a) requises ou b) optionnelles) prescrites par ECLI existent déjà dans votre Cour (ou dans les cours de votre Etat Membre) ?

Aucune.

6. Y a-t-il des obstacles pour votre Cour (ou pour les cours de votre Etat Membre) à étendre les métadonnées disponibles ?

Voir supra.

7. Existe-t-il une autorité de coordination nationale dans votre Etat Membre ? Si c'est le cas, merci de fournir le nom de cette entité de coordination, ainsi que ses coordonnées de contact.
Sinon, quelle organisation devrait à votre avis jouer ce rôle ?

Il n'existe pas d'autorité nationale de coordination à l'heure actuelle.

En principe, ce rôle incomberait au Centre des Technologies de l'Information de l'Etat, 1, rue Mercier, B.P. 1111, L-2144 Luxembourg, Tél. : (00352)49925-1, Fax. : (00352)482388

8. Les institutions judiciaires dans votre Etat Membre coopèrent-elles à l'implémentation des métadonnées standard d'ECLI ? Merci de préciser, particulièrement si vous avez des exemples de bonnes pratiques.

Actuellement, aucune initiative de ce genre n'est en cours.

9. Y a-t-il des problèmes d'interopérabilité entre les métadonnées standard d'ECLI d'une part, et les initiatives européennes ou nationales de web sémantique d'autre part ?

Au vu de ce qui précède, la question ne se pose pas.

10. Dans votre Etat Membre, existe-t-il déjà une planification pour implémenter ECLI ? Merci de cocher la case correspondante.

☐ L'implémentation est déjà en cours (voir questions suivantes).

☐ L'implémentation va commencer à court terme (d'ici 1 an)

☐ L'implémentation va commencer à moyen terme (2-5 ans)

☐ L'implémentation va commencer à long terme (> 5 ans)

× Pas de planification spécifique

Remarques complémentaires :

11. Envisagez-vous d'appliquer ECLI à l'ensemble de la jurisprudence, de manière rétroactive / aux anciennes données, ou limiterez-vous son usage à la nouvelle jurisprudence ?

Les juridictions administratives pourraient uniquement appliquer ECLI à la nouvelle jurisprudence une fois le système opérationnel.

12. Si votre Cour est déjà en train d'implémenter ECLI, afin de partager les informations sur les bonnes pratiques, merci de fournir des renseignements complémentaires sur :

Préparatifs entrepris : /

Agenda : /

Coûts financiers : /

Autres ressources : /

Difficultés rencontrées : /

Autres informations : /